

COMMUNIQUÉ

L'AQDR Laval-Laurentides s'oppose aux frais accessoires

Laval, le 24 novembre 2015- L'AQDR Laval-Laurentides s'oppose fermement à la décision gouvernementale de légaliser ce qu'on appelle les frais accessoires. Cette forme de surfacturation pratiquée en clinique est une atteinte à la gratuité des services de santé et risque fort de constituer un frein à l'accès aux services pour un bon nombre de citoyens.

Comme le mentionnait Mme Raymonde Saint-Germain, Protecteur du citoyen, dans un avis publié en octobre dernier, « *Tout changement qui a pour but de légaliser une facturation directe aux usagers, pour des frais accessoires pour lesquels les médecins participant au régime public sont déjà rémunérés, et pour certains services non couverts par le régime public, constitue une avenue inéquitable* ».

« *Pour le Protecteur du citoyen, une facturation directe aux usagers des frais accessoires aux services assurés compromet les principes d'universalité et d'accessibilité à la base du régime public. On introduirait ici, en effet, des barrières financières qui limiteraient l'accès aux services assurés médicalement requis.* »

L'application de ces frais accessoires pénaliserait, bien sûr, l'ensemble de la population, mais toucherait plus directement les personnes âgées qui sont nombreuses à avoir des revenus modestes, ainsi que des maladies chroniques et des incapacités qui compromettent leur autonomie. C'est un frein supplémentaire au suivi médical adéquat des ces personnes.

L'AQDR Laval-Laurentides partage l'avis du Protecteur du citoyen à l'effet qu'accepter la mise en place de frais accessoires équivaut à « *contribuer à l'émergence d'un système à deux vitesses : une voie rapide en clinique pour ceux qui ont les moyens de payer et une voie lente menant à l'hôpital pour les autres*».

L'AQDR Laval-Laurentides a pour mission exclusive la défense des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes à la retraite. Elle compte 4 000 membres à Laval et dans les Laurentides.

– 30 –

Renseignements : Brigitte Tremblay, coordonnatrice AQDR Laval-Laurentides 450-978-0807
ou aqdraval@aqdr.org